

INNOVATION SERIES

FICHE D'ENTREPRISE



LES CÉRÉALES DE TATAM SARL

BAMAKO, MALI

WWW.FACEBOOK.COM/TATAMCEREALES

À PROPOS DES CÉRÉALES DE TATAM

- Statut de la société :
Société à responsabilité limitée,
fondée en 1992 ;
- Nombre d'employés : 35, dont 22 femmes.



Halatou DEM, PDG

Halatou est titulaire d'un master en finance et gestion de l'École Supérieure Internationale de Gestion de Rabat (Maroc). Elle bénéficie de plus de 10 ans d'expérience

professionnelle dans l'industrie agro-alimentaire et est co-responsable de Les Céréales de Tatam (LCT) depuis 2010.

Quatre ans après avoir rejoint LCT (qui s'appelait DANAYA CEREALES à cette époque), Halatou a été invitée à participer au programme d'entrepreneuriat des femmes africaines initié par le gouvernement américain et au SIAM, le salon international de l'agriculture au Maroc. En 2015, Halatou a coordonné au Mali le projet « système de recherche agricole sous-régional renforcé et coordonné ».

Ce projet, financé par le CORAF, l'association internationale à but non lucratif œuvrant à l'amélioration de la prospérité, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, visait à mettre en œuvre des plateformes d'innovation au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali.

En 2016, Halatou a participé à la rencontre des jeunes du G5 Sahel initiée par l'Union européenne pour représenter « La voix de la jeunesse du Sahel » auprès des institutions européennes.

Par ailleurs, Halatou a reçu le prix du meilleur entrepreneur 2017 décerné par *B & T Communication - Evènementiel*.

Tout en continuant à participer à plusieurs débats, foires et forums en Afrique et en Europe, Halatou a assisté à plus de 100 ateliers de formation entre 2010 et 2018. Halatou est également secrétaire général adjoint du conseil d'administration du Réseau Ouest Africain des Céréalières.

Cette série d'événements est organisée par la PAFO et le COLEACP. Ce dernier opère dans le cadre de la coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne, avec le soutien de l'Agence française de Développement.



MODÈLE D'ENTREPRISE

LCT s'engage pour l'innovation via la nutrition et la promouvoir l'emploi des femmes maliennes et privilégie les femmes dans le processus de recrutement.

En 2018, l'entreprise familiale DANAYA CEREALES SARL, créée en 1992 par la mère d'Halatou, Aissata Thiam DEM, dont le surnom est « Tatam » a été rebaptisée « Les Céréales de Tatam ».

Au départ, l'entreprise transformait de manière artisanale les céréales produites au Mali (fonio, mil, riz, sorgho et maïs). Halatou a rejoint l'entreprise en 2010 et a entrepris de moderniser l'entreprise, afin de produire des produits de qualité. Pour ce faire, l'objectif global était d'industrialiser toutes les étapes de la transformation, principalement par l'acquisition de machines.

Cette industrialisation répond à un double objectif. D'une part, elle réduit les risques liés à la transformation artisanale et augmente les

volumes de production. D'autre part, elle contribue à soutenir le secteur de la transformation au Mali qui est peu développé. En effet, ce secteur nécessite des moyens financiers et mécaniques qui ne sont pas facilement accessibles dans ce pays.

En transformant les céréales, LCT apporte une valeur ajoutée aux céréales cultivées traditionnellement au Mali et améliore leur valeur nutritive. LCT dispose de deux unités de transformation, l'une située dans une zone industrielle à Dialakorobougou et l'autre à Baco Djicoroni Golf.

LCT produit principalement pour les marchés nationaux et sous-régionaux, car les céréales transformées sont des céréales typiques de la région. LCT a atteint une position de leader en offrant des produits de haute qualité. LCT a reçu le prix de la qualité malienne en 2008, 2010, 2014 et 2017.



DES RELATIONS SOLIDES AVEC LES PETITS EXPLOITANTS

LCT travaille avec une coopérative de producteurs de plus de 1000 membres, organisés en coopératives de producteurs, située dans une large zone géographique au Mali.

LCT travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs, tout au long de la chaîne de valeur. Depuis maintenant plus de 20 ans, LCT a contractualisé son approvisionnement afin d'obtenir une situation

« gagnant-gagnant ». Travailler avec des fournisseurs contractuels permet à LCT d'être approvisionné en grains de bonne qualité. Du côté des fournisseurs, le fait de travailler sous contrat leur permet d'être soutenus et accompagnés dans leur activité par LCT. Cela leur assure également un soutien financier stable qui permet à leurs enfants d'aller à l'école.

PRODUITS COUVERTS ET MARCHÉS

LCT produit les produits céréaliers transformés suivants :

- Farine de mil fortifiée appelée « fortimil » ;
- Farine infantile ;
- Fonio précuit ;
- Diouka ;
- Farine de maïs ;
- Tiacry ;
- Monicourou ;
- Degue Mougou ;
- Laro ;
- Brisure de Maïs ;
- Couscous Mil.

LCT vend 90% de sa production sur le marché malien et sous-régional à des supermarchés, des magasins, des détaillants et des (semi-)grossistes. LCT exporte également vers l'Afrique de l'Ouest, le Gabon et le Congo et à l'international vers les USA ou la France.

LCT est certifié HACCP. Les produits de LCT n'ont actuellement aucune certification mais LCT a entamé le processus pour être certifié ISO-22000. D'autres certifications (biologique, commerce équitable) sont prévues mais nécessitent d'abord la mise en place d'un système de traçabilité efficace.



INNOVATIONS : ÉTAPES IMPORTANTES ET PLANS D'EXPANSION

LCT a initié une modernisation à partir de 2010 pour passer d'une entreprise artisanale à une entreprise moderne. Elle a bénéficié de l'appui technique du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies, et d'ONU Femme, ainsi que de l'appui technique et financier de LUX DEVELOPPEMENT dans le cadre de son projet MLI 21, pour développer ses activités d'entreprenariat (féminin) et de transformation des grains. LCT a également bénéficié d'équipements fournis par l'AFD et la fondation Bill et Melinda Gates dans le cadre du projet ALTAAQ. Ces partenariats ont également permis à LCT de recevoir des prêts des banques maliennes et ainsi d'investir dans la mécanisation. La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali a accordé à LCT un premier prêt de 75 millions de francs CFA (114 346 €) pour terminer la construction de la deuxième unité de transformation.

LCT travaille toujours pour obtenir une meilleure qualité des grains fournis et une plus grande valeur ajoutée des produits transformés. À cette fin, LCT a créé un système de traçabilité et soutient les coopératives de producteurs qui fournissent les grains pour mettre en œuvre ce système. Il s'agit d'une étape essentielle pour obtenir des chaînes de valeur et des produits certifiés.

L'accès au financement et la mécanisation restent également des obstacles que LCT tente de surmonter dans le secteur industriel artisanal au Mali.

Enfin, LCT rencontre des difficultés pour recruter le personnel adéquat pour travailler dans le secteur de la transformation agroalimentaire. Comme ce secteur requiert des compétences spécifiques, LCT est conscient de la nécessité de financer la formation et l'éducation du personnel clé.

FACTEURS DE RÉUSSITE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

LCT a réussi à changer la perception de l'industrie de la transformation au Mali. Au moment de sa création, la transformation n'était pas considérée comme une activité professionnelle et les banques ne voulaient pas soutenir financièrement les entreprises de transformation. Depuis, LCT a

prouvé que la transformation est une activité rentable avec du potentiel.

En outre, LCT contribue activement à la formalisation de l'activité des femmes dans le secteur de la transformation.

